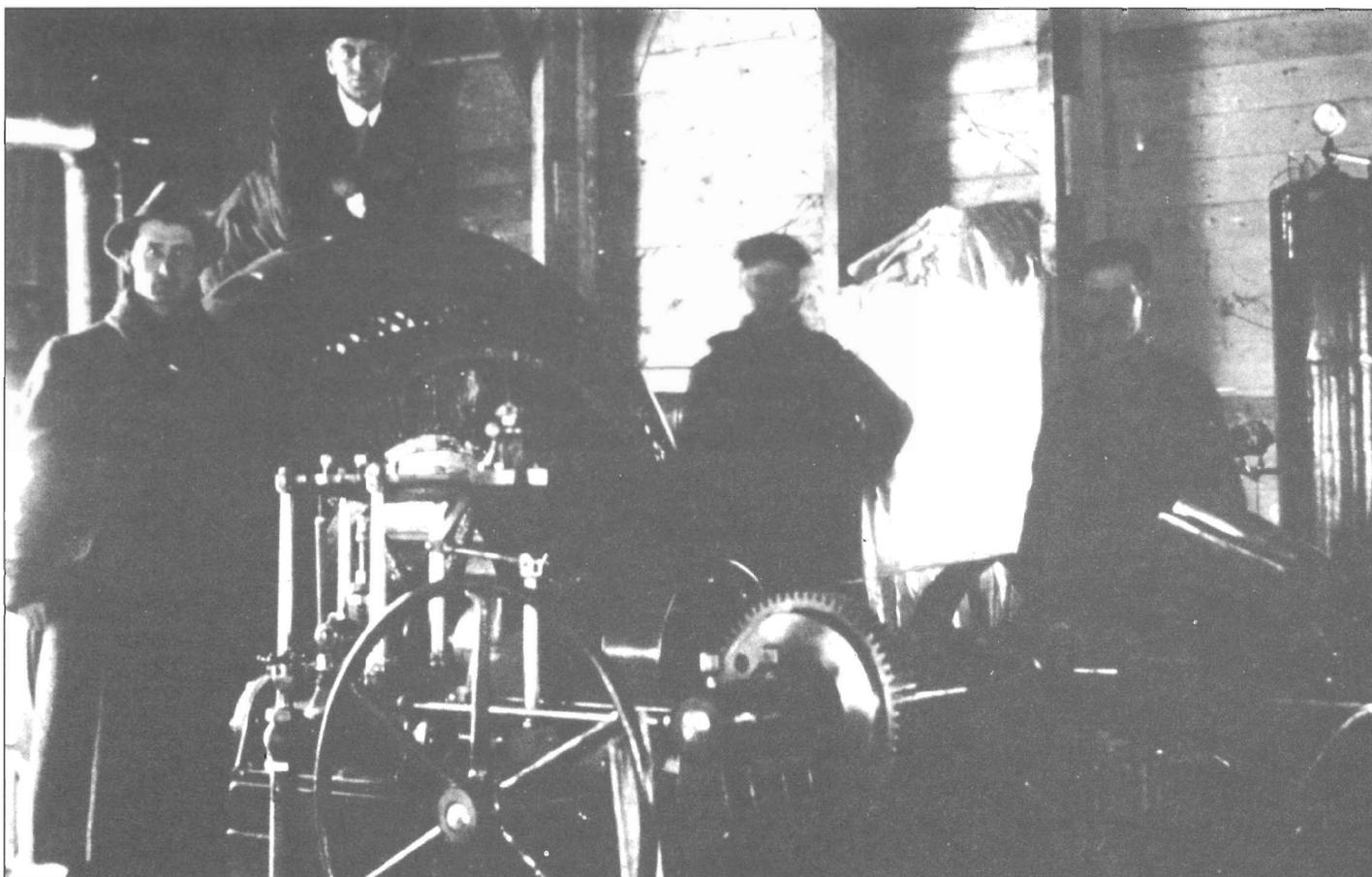


Regard sur les procès-verbaux de la Compagnie Électrique d'Amqui (1910-1922)

Paul LAROCQUE



Jules-A. Brillant, secrétaire-gérant de la Compagnie Électrique d'Amqui (à gauche avec un chapeau mou).
(Tiré de *Québec un siècle d'électricité*, 1979, page 227.)

Nous venons de parcourir les procès-verbaux de la Compagnie Électrique d'Amqui (1910-1922). Avouons que notre intérêt pour ces documents tient en partie à ce que Jules-André Brillant, le futur fondateur de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, a joué un rôle de premier plan dans le cheminement de cette entreprise. Nous avons voulu

voir le jeune Brillant, alors dans la vingtaine, «à l'œuvre et à l'épreuve». Ses attitudes laissent-elles déjà voir le dirigeant d'entreprise qu'il va devenir? Difficile d'offrir une réponse nuancée à cette question: le contenu d'un procès-verbal, sec et formel, est souvent peu révélateur. Au fil de la lecture, on en vient surtout à prendre conscience de la rapidité avec laquelle

la situation évolue. Dans un contexte économique et technologique à évolution très rapide, les principaux acteurs sont constamment bousculés et amenés à prendre de nouvelles décisions. Notons néanmoins, même s'il faut un peu extrapoler, que Jules-André Brillant s'affirme rapidement en tant que «leader», malgré son jeune âge.

Les débuts prometteurs

En 1910, la fondation de la Compagnie d'Électricité d'Amqui arrive à son heure. À cette époque, les barrages, dynamos et lignes de transmission se multiplient dans les principales agglomérations bas-laurentiennes. Certes, il faudra attendre quelques décennies avant que la lumière ne brille ailleurs que dans les villes et les villages, mais les contemporains n'en sont pas moins impressionnés par la diffusion de ces innovations. Dans la vallée de la Matapédia, Amqui est alors en voie d'émergence rapide afin de desservir les localités à vocation agroforestière qui poussent comme des champignons sous la demi-tutelle de plusieurs industriels du sciage. Avec ses 2 340 habitants en 1910, elle est la localité la plus peuplée de la vallée¹. On y retrouve quelques maisons commerciales à vocation régionale, dont une succursale de la Banque Nationale. Depuis 1906, village et paroisse sont des entités juridiquement distinctes. Le village sera desservi par un réseau d'aqueduc dès 1912. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on trouve également là un petit groupe d'investisseurs ouverts au progrès et désireux de produire de l'électricité dans les meilleures conditions possible.

La réunion de fondation de la Compagnie a lieu le 4 octobre 1910 et se tient au presbytère. Le jeune curé d'Amqui Nazaire Caron, qui est un peu à l'origine de cette initiative, est élu à la présidence. Il cédera rapidement sa place, tout en demeurant actionnaire et membre du bureau de direction. Il faut être motivé pour faire partie du petit groupe: chacun des participants effectue une mise de fonds initiale d'un montant variant entre 1 500\$ et 2 000\$². Qui sont ces individus entreprenants? Parmi les plus assidus, notons la présence de deux «marchands» (Duncan Napoléon Dubé et Joseph-Albert Desbiens), d'un bijoutier-horloger (Albert-Théophile Rostan), d'un hôtelier (Louis-Antoine Pouliot) et d'un notaire (Georges-Léonidas Dionne)³.

Notons également qu'au moins trois d'entre eux ont déjà siégé à conseil municipal du village⁴. On devine là une passerelle bien utile entre l'entreprise et la municipalité, puisque le premier geste de la compagnie consiste à demander aux élus municipaux l'autorisation de planter des poteaux dans les rues du village, assortie d'une garantie d'exclusivité et d'une exemption de taxes d'une durée de 25 ans⁵.

Une fois ces garanties obtenues, la compagnie négocie dès le printemps 1911 l'achat, au montant de 6 500\$, d'un terrain comportant de petits bâtiments ainsi qu'une écluse un peu en amont d'Amqui, sur les rives de la rivière Matapédia⁶. L'emplacement est jugé propice à la construction d'un barrage et d'une petite installation hydro-électrique. Propriétaire des lieux, la compagnie Price décide de ne pas y reconstruire son moulin incendié, choisissant plutôt de s'implanter à Lac-au-Saumon. L'entente que paraphé Duncan Napoléon Dubé au nom de la Compagnie Électrique est le préalable nécessaire à la diffusion d'électricité en région.

Mais pour que les choses aillent ensuite rondement, il faut élargir le cercle des investisseurs. C'est à l'été 1911 que le nom de Jules-André Brillant est mentionné pour la première fois. À l'âge de 22 ans, ce dernier a été assistant-gérant de la Banque Nationale à Amqui. Il se remet alors d'une grave maladie qui l'a tenu au rancart pendant une année complète⁷. Avec l'appui du curé Caron, il se voit confier la tâche de recruter des souscripteurs pour la nouvelle compagnie, laquelle émet alors 150 actions d'une valeur de 100\$ chacune. En guise de rémunération, Brillant touchera 10% des sommes souscrites et se verra remettre cinq actions en prime lorsque la démarche aura été complétée avec succès.⁸ De toute évidence, le jeune homme ne tarde pas à se rendre indispensable. Au terme de l'année 1911, il devient le gérant de la Compagnie Électrique. Quelques mois plus tard, le voici secrétaire-gérant avec un salaire respectable de 50\$ par mois⁹.

Parallèlement, ses responsabilités s'accroissent de façon spectaculaire. L'année 1912 est marquée par la construction d'une petite usine hydroélectrique: élaboration de plans, appel de soumissions... Pour attirer les investisseurs, il faut aussi des contrats fermes de livraison d'électricité: une première entente est signée avec la municipalité d'Amqui et on entend bien négocier avec autant de succès avec les municipalités avoisinantes, telles Val-Brillant et Sayabec¹⁰. Au terme de l'année 1912, un constat de satisfaction se dégage: la compagnie a harnaché le seul pouvoir d'eau de la vallée de la Matapédia «*qui puisse fournir l'éclairage aux villages d'Amqui, Cedar-Hall (Val-Brillant), Sayabec et Lac-au-Saumon*»¹¹.

Jacques Larocque a livré une description très explicite de la nouvelle infrastructure:

*Les archives du ministère Énergie et Ressources nous révèlent que le barrage de béton avait une longueur de 86 pieds, une hauteur de 18 pieds et que la conduite renforcée de six pieds de diamètre alimentait une turbine verticale pouvant produire 152 kilowatts d'électricité. La petite centrale électrique était pour sa part construite en brique et avait les dimensions de 28 pieds par 34 pieds*¹².

En avril 1913, la compagnie réunit une trentaine de ses actionnaires en assemblée. Jules-André Brillant donne lecture d'un rapport au contenu optimiste et stimulant. On évoque la «grandiose installation» et le bel esprit d'équipe des directeurs qui feront rapidement taire les esprits chagrins boudant le progrès: déjà «*leurs rires narquois, leurs allusions sournoises et malveillantes n'empêchent pas la lumière électrique de fonctionner et de les éclairer*». Le secrétaire-gérant y va ensuite d'une exhortation à coloration régionaliste:

Vous êtes des hommes d'affaires. Vous savez que les meilleurs placements sont l'argent dans

*une compagnie sûre. De plus il y a aussi une question de patriotisme et d'avancement. Si vous laissez croupir votre argent en tas votre village et votre paroisse crouperont dans la misère. L'argent est un métal qui doit rouler et c'est en roulant qu'il sert à tout le monde et surtout à développer l'industrie*¹³.

Il réitérera de tels propos à plus d'une reprise au cours de sa longue carrière d'homme d'affaires.

Au total, plus de 40 000\$ ont été investis dans la nouvelle installation ainsi que dans le modeste réseau de distribution local. Il faut déjà songer à une expansion géographique et à la production de kilowatts additionnels. La compagnie caresse en outre le projet de construire un moulin à farine dans une région qui en est totalement dépourvue. Jules-André Brillant est l'un de ceux qui considèrent qu'il faut faire flèche de tout bois. Dès 1913, il intervient en assemblée et fait modifier la charte de la compagnie de façon à ce qu'elle soit en mesure, le cas échéant, d'investir dans la téléphonie naissante. Puisqu'il faut déjà planter des

poteaux un peu partout...¹⁴ En même temps, son implication devient plus prononcée: il est maintenant salarié, actionnaire et directeur.

Une croissance problématique

Les investisseurs de la région seraient-ils trop peu nombreux pour suivre le mouvement? En 1918, le capital autorisé est de 45 000\$ mais les sommes souscrites et payées se chiffrent à 31 300\$¹⁵. La Compagnie se trouve d'ailleurs très tôt dans l'obligation de recourir à des emprunts bancaires. Autrement, comment réaliser le projet de moulin à farine? Et surtout, comment étendre le réseau aux localités avoisinantes? Dès 1914, des mesures sont prises pour emprunter 30 000\$ et «régulariser les billets escomptés» auprès de la Banque Nationale. Le prêt est accordé, mais les directeurs doivent rédiger une lettre de garantie stipulant qu'ils sont personnellement responsables de la dette.¹⁶

On continue néanmoins à jouer serré. À plus d'une reprise, les directeurs de la compagnie sont appelés à colmater des brèches, à réinvestir de petits montants à titre

de «faveur et accommodement» envers la Compagnie Électrique. En 1916, par exemple, le moulin à farine construit en 1914 est équipé d'un outillage de pointe au coût de 2 600\$. Mais l'année suivante, quand vient le temps de payer la première tranche de cette somme, les coffres sont à sec. De toute urgence, les directeurs avancent 200\$ chacun¹⁷. En 1918, Jules-André Brillant demande une augmentation de salaire. Faute de liquidités, la compagnie lui consent plutôt - à sa demande? - des actions pour un montant de 7 000\$, soit 1 000\$ pour chaque année de services depuis 1912. Ce geste fait du secrétaire-gérant le plus important actionnaire de la compagnie et lui donnera une plus grande marge de manœuvre par la suite.¹⁸

Les investisseurs se font peut-être tirer l'oreille en raison de l'étroitesse du marché régional, d'autant que les scieries du territoire ne semblent pas recourir aux services de la Compagnie. Pendant la Première Guerre, le réseau gagne progressivement les localités proches d'Amqui mais à chaque endroit, l'éclairage de quelques rues et de quelques centaines d'ampoules électriques dans les commerces et les résidences s'avère peu rentable, compte tenu des dépenses encourues, gonflées par l'inflation propre à une économie de temps de guerre. En 1918, les directeurs se réjouissent devant l'obtention d'un contrat d'éclairage de quatre gares du Chemin de fer Intercolonial, à Lac-au-Saumon, Amqui, Val-Brillant et Sayabec¹⁹, mais les revenus demeurent insatisfaisants. En 1919, la compagnie accepte d'étendre son réseau aussi loin que Saint-Léon le Grand, à la suite d'une requête du curé et des paroissiens de l'endroit, mais crée un précédent en demandant à la corporation municipale de défrayer le coût des travaux (8 000\$) avant même leur réalisation²⁰.

Ce que la municipalité de Saint-Léon le Grand investit dans le réseau électrique lui vaudra de recevoir des «débentures» (obliga-

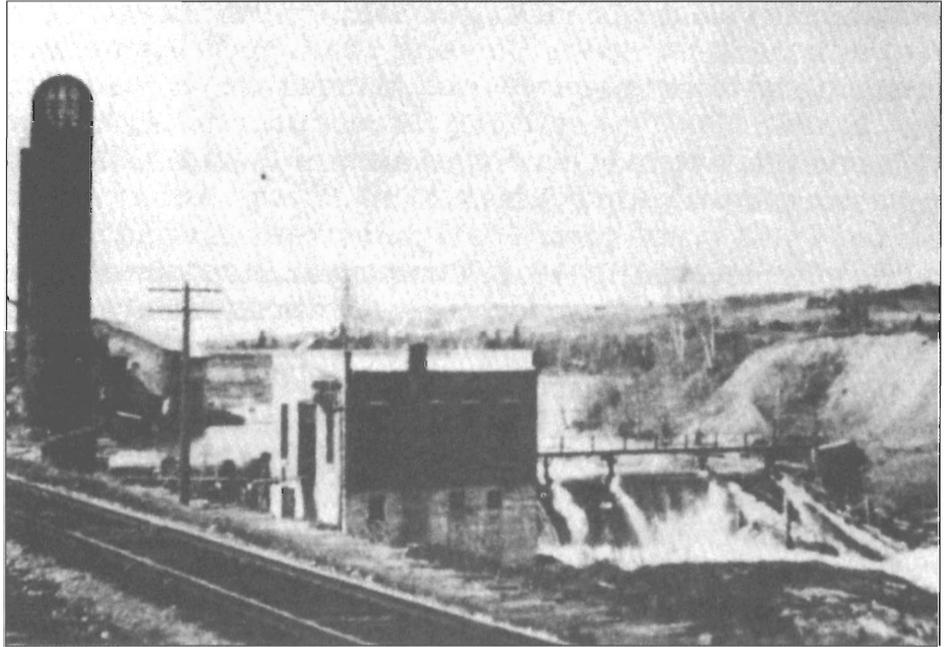


Construction du barrage de la Compagnie Électrique d'Amqui.
(Tiré de *Amqui cent ans à raconter*, 1989, page 35.)

tions) pour un montant égal à sa mise de fonds. Dans une ultime tentative pour «consolider les dettes et étendre les affaires», la Compagnie Électrique offre alors sur les marchés financiers des «débentures» porteuses d'un intérêt de 7% pour un montant total de 70 000\$²¹.

On perd un peu de vue Jules-André Brillant au cours des années de guerre même si, fidèle au poste, il agit comme secrétaire à chaque réunion ou assemblée. Nous savons qu'il est très impliqué aux plans financier et technique. Les membres du bureau de direction lui manifestent régulièrement leur satisfaction, voire même leur reconnaissance. Il se déplace beaucoup, dans la Vallée et ailleurs: à Amqui, il est d'ailleurs l'un des tout premiers à posséder une automobile. N'en doutons pas: il apprend beaucoup dans une foule de domaines et particulièrement dans celui de la production et la distribution d'électricité²². Avec le temps, cependant, il prend conscience des limites de l'entreprise à laquelle il consacre le meilleur de son temps.

En 1920, à l'âge de 32 ans, Jules-André Brillant a pris suffisamment de recul pour décider de relever de nouveaux défis. Il entre au service de la Banque d'Hochelaga à Rimouski à titre de gérant, ce qui l'oblige à abandonner son poste de secrétaire-gérant à la Compagnie Électrique d'Amqui. Selon l'historien Nive Voisine, ce déménagement d'Amqui à Rimouski est en bonne partie lié à sa volonté d'«intégrer les diverses localités du Bas du Fleuve dans un même réseau électrique»²³. Au plan énergétique, il sait que l'avenir appartient à de plus grosses compagnies, mieux pourvues en capitaux, détentrices d'une forte capacité de production. Dans un Bas-Saint-Laurent faiblement doté en pouvoirs d'eau, il sait qu'une chute de Grand Métis, non loin de Saint-Octave de Métis où il a passé une bonne partie de sa jeunesse, a le potentiel requis pour la création d'une entreprise d'envergure. Il sait en outre qu'il peut trouver à Rimouski le capital initial dont il a besoin.



Compagnie Électrique d'Amqui.
(Tiré de *Amqui cent ans à raconter*, 1989, page 36.)

Mais d'autres que lui pourraient bien faire main basse sur le site, de sorte que le temps presse. Il ne tarde pas à recruter des investisseurs et à négocier auprès de madame Elsie Reford l'achat, au montant de 85 000\$, de ses propriétés le long de la rivière Métis, y compris la chute d'eau. En 1921, au moment où il négocie en vue d'obtenir une promesse de vente, il représente encore la compagnie d'Amqui²⁴, mais le réalisme finit par l'emporter. Brillant fonde en 1922 la compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent, laquelle acquiert la chute et les terrains avoisinants et fait construire une usine hydro-électrique. Celle-ci entre en opération en juillet 1923 avec une capacité de production de 2 750 kilowatts, supérieure à la consommation bas-laurentienne de l'époque. La nouvelle compagnie ne tarde donc pas à étendre ses lignes de transmission en direction de Campbellton au Nouveau-Brunswick. Presque simultanément, elle fait l'acquisition (en épongeant ses dettes et en troquant des actions) de la Compagnie Électrique d'Amqui²⁵ et de quelques autres installations de production à Rimouski,

Mont-Joli et Saint-Ulric-de-Matane. Jugée inutile, l'usine d'Amqui est fermée en 1924.

Dans des conditions souvent adverses, Jules-André Brillant a fait ses classes et acquis une précieuse expérience. Au tournant des années 1920, il commence tout juste à faire parler de lui... À partir de Rimouski, il va désormais développer et diversifier ses entreprises de façon spectaculaire, tout en manifestant un vif intérêt pour la politique. Il va définitivement devenir un personnage de premier plan²⁶.

Notes

- 1 Collectif, *Amqui. Cent ans à raconter 1889-1989*, Amqui, Comité des fêtes du centenaire d'Amqui, 1989, p. 23.
- 2 *Ibid.*, p. 36.
- 3 Fonds *Brillant* (Boîte 9), «Livres des minutes de la compagnie électrique d'Amqui», 27 avril 1917, p. 80-82, Archives de l'Université du Québec à Rimouski.
- 4 Il s'agit de Georges-Léonidas Dionne, Albert Théophile Rostan et Duncan Napoléon Dubé. Cf. *Amqui. Cent ans à raconter*, *op. cit.*, p. 177. Jules-André Brillant sera pour sa part secrétaire-trésorier de la municipalité à compter de 1914: *Ibid.*, p. 189-190.
- 5 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 30 mars 1911, p. 4.
- 6 *Ibid.*, 22 août 1911, p. 8.
- 7 Nive Voisine, «Jules-A. Brillant et «sa» ville» dans Antonio Lechasseur et coll., *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des fêtes du cent cinquantième anniversaire, 1979, p. 447.
- 8 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 26 juillet 1911, p. 6.
- 9 Nive Voisine, *op. cit.*, p. 477.
- 10 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 6 et 25 février 1912, p. 15-17.
- 11 *Ibid.*, 14 avril 1913, p. 31.
- 12 Jacques Larocque, *Vie d'autrefois 1889-1989. Un regard sur le passé à l'occasion du centenaire d'Amqui*, Amqui, ville d'Amqui, 1989, p. 179.
- 13 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 14 avril 1913, p. 33.
- 14 *Ibid.*, p. 27-33.
- 15 Voir le *Quatrième rapport annuel de la compagnie électrique d'Amqui*, insertion dans «Le livre des minutes de la compagnie électrique d'Amqui», avril 1918, n.p.
- 16 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 5 février et 2 mars 1914, p. 44-46.
- 17 *Ibid.*, 27 avril 1917, p. 80-82.
- 18 *Ibid.*, 26 août 1918, p. 89. Voir également Jacques Larocque, *op. cit.*, p. 180-181.
- 19 *Ibid.*, 26 août 1918, p. 87-88.
- 20 *Ibid.*, 28 février 1919, p. 96-97 et 4 décembre 1919, p. 101-102.
- 21 *Ibid.*, 28 février 1919, p. 93-95.
- 22 Nive Voisine, *op. cit.*, p. 449.
- 23 *Ibid.*
- 24 Fonds *Brillant* (Boîte 9), *op. cit.*, 18 décembre 1921, p. 107-109. Le montant de 85 000\$ est mentionné lors de cette réunion.
- 25 *Ibid.*, 30 juin 1922, p. 109-110 et 18 juillet 1922, p. 112-115. L'assemblée des actionnaires de la compagnie d'Amqui a accepté à l'unanimité la proposition de Jules-André Brillant, soumise à un moment où la Compagnie de Pouvoir est encore en formation. À ce moment, Brillant détient 163 des 364 actions souscrites dans la compagnie qu'il absorbe.
- 26 Nive Voisine a produit une excellente synthèse de l'ensemble de ses activités: lire «Jules-A. Brillant 1888-1973», *L'Estuaire*, juin 2009, p. 23-26.